

ANR : Agence Nationale de la Recherche  
The French National Agency for Research

Program : ANR-07-1210254, DISCRI-SEGRE

## Mémoire Scientifique

Etienne Lale\*

December 2011

### Table des matières

<b>1</b>	<b>Résumé du mémoire</b>	<b>2</b>
<b>2</b>	<b>Enjeux et problématique, état de l'art</b>	<b>2</b>
<b>3</b>	<b>Approche scientifique et technique</b>	<b>3</b>
<b>4</b>	<b>Résultats obtenus</b>	<b>3</b>
<b>5</b>	<b>Exploitation des résultats</b>	<b>4</b>
<b>6</b>	<b>Discussion</b>	<b>4</b>

---

\*Sciences-Po Department of Economics – 28 rue des Saints-Pères, 75007 Paris, France. E-mail : [etienne.lale@sciences-po.org](mailto:etienne.lale@sciences-po.org)

# 1 Résumé du mémoire

Le projet DISCRI-SEGREG regroupe un ensemble de travaux visant à mieux comprendre les mécanismes de discrimination et de ségrégation et s'intéressant notamment à la manière dont se manifestent ces phénomènes en France. Il privilégie une approche « par le bas » de la discrimination et de la ségrégation : l'accent est ainsi mis sur le fonctionnement concret du marché locatif, l'éducation dans les banlieues françaises, le rôle des cercles familiaux et associatifs, les obstacles pratiques à la mobilité résidentielle ou encore les interactions entre marché du logement et marché travail.

Le projet DISCRI-SEGREG se structure autour de trois axes de recherches : (i) la mesure empirique de la discrimination, notamment au moyen de méthodes dites de « testing », (ii) la modélisation théorique de mécanismes susceptibles d'expliquer les phénomènes de discrimination et de ségrégation et (iii) l'examen par des méthodes économétriques d'analyse des politiques publiques d'éléments institutionnels interagissant avec ces phénomènes. Le projet se caractérise notamment par sa composante pluridisciplinaire, certains travaux associant ainsi économistes et sociologues.

Plusieurs modèles théoriques originaux du fonctionnement du marché du travail ont été développés au sein du projet DISCRI-SEGREG. Ceux-ci éclairent les liens entre mobilité géographique (en s'intéressant soit aux déplacements quotidiens des individus vers leur lieu de travail, soit à la mobilité résidentielle) et disparités sur le marché du travail. Gautier & Zenou [6] montrent par exemple comment les inégalités d'accès aux transports procèdent des disparités sur le marché du travail et amplifient celles-ci. Rupert & Wasmer [8] expliquent quant à eux comment la fluidité du marché du logement affecte celle du marché du travail. Ces travaux impliquent que la réforme du marché du travail passe aussi par des politiques publiques visant à diminuer le coût du transport et améliorer l'accès au logement.

Des travaux empiriques viennent confirmer cette importance de l'espace pour la compréhension des phénomènes de discrimination et de ségrégation. Bonnet, Lalé, Safi, & Wasmer [2] montrent que les candidats à la location d'un appartement reçoivent des réponses moins favorables des agences de location lorsqu'ils habitent une banlieue défavorisée. Le caractère alarmant de ce résultat est renforcé par les conclusions de deux autres études : celle de Rupert, Stancanelli, & Wasmer [7] mesurant l'impact de la durée du transport vers le lieu de travail sur le salaire perçu, et celle de Fougère, Kramarz, Rathelot, & Safi [5] qui indique que, toutes choses égales par ailleurs, les choix résidentiels des immigrés sont davantage contraints que ceux des natifs.

## 2 Enjeux et problématique, état de l'art

Les phénomènes de discrimination et de ségrégation font l'objet d'une production académique abondante aux Etats-Unis depuis plusieurs décennies. La persistance de fortes inégalités entre groupes ethniques dans ce pays (et parfois même leur aggravation dans le temps) a conduit les chercheurs à avancer l'hypothèse que les mécanismes de la discrimination et de la ségrégation se sont transformés pour devenir plus subtils - et non pas moins prégnants. Ce champ de recherche est donc d'autant plus actif qu'il fait face à un défi important : développer des méthodes empiriques et des modèles théoriques innovants pour cerner ces mécanismes devenus plus discrets.

A l'intérêt qu'il y a à contribuer à cette recherche académique en général viennent s'ajouter des spécificités du contexte français rendant indispensables les travaux menés au sein du projet DISCRI-SEGREG. En effet, la manière dont s'inscrivent dans l'espace urbain les disparités socioéconomiques entre groupes d'origines différentes donne lieu à de nombreux commentaires et inquiétudes au sujet du phénomène dit des banlieues françaises. Toutefois, si les termes « discrimination » et « ségrégation » reviennent fréquemment pour qualifier

ce phénomène, les fondements scientifiques d'un tel rapprochement restent rares et parfois mal assurés. Le projet DISCRI-SEGREGRE vise notamment à palier ces manques.

### 3 Approche scientifique et technique

Trois ensembles de travaux menés au sein du projet DISCRI-SEGREGRE se distinguent de par l'approche scientifique qui y est privilégiée.

Un premier ensemble de travaux proposent des modèles économiques théoriques afin de mieux comprendre les phénomènes de discrimination et de ségrégation : il s'agit de David, Janiak, & Wasmer [3], Gautier & Zenou [6], Rupert & Wasmer [8] et Rupert, Stancanelli, & Wasmer [7]. Ces analyses reposent en général sur le modèle canonique de recherche d'emploi que les auteurs enrichissent afin de tenir compte de différents aspects du fonctionnement local du marché du travail, comme par exemple le rôle du logement ou du transport.

Un deuxième groupe correspond aux travaux empiriques. L'article de Fougère, Kramarz, Rathelot, & Safi [5] propose ainsi une analyse économétrique des déterminants des choix résidentiels en France prenant appui sur des données de recensement la population. Diagne & Wasmer [4] étudient quant à eux une mesure visant à accroître la diversité sociale des cohortes d'étudiants admis à Sciences-Po. Pour ce faire, ils ont recours à des techniques économétriques d'analyse des politiques publiques. Enfin, les articles de David, Janiak, & Wasmer [3] et de Rupert, Stancanelli, & Wasmer [7] contiennent une section empirique reposant sur des méthodes économétriques standards.

Le troisième ensemble correspond aux travaux de Bonnet, Lalé, Safi, & Wasmer [1, 2]. L'approche y est pluridisciplinaire : les auteurs confrontent les résultats obtenus par un testing mené auprès d'agence immobilière de la région parisienne - typique des approches quantitatives privilégiées par les économistes - avec une série d'entretiens en face-à-face avec des agents immobiliers - méthode qualitative familière aux sociologues. Cette approche permet notamment de dégager des enseignements méthodologiques s'agissant des techniques privilégiées par l'économie et la sociologie pour appréhender les pratiques discriminatoires.

### 4 Résultats obtenus

Les modèles théoriques originaux du fonctionnement du marché du travail développés au sein du projet DISCRI-SEGREGRE apportent un éclairage nouveau sur les liens entre mobilité géographique et disparités sur le marché du travail :

- Gautier & Zenou [6] montrent que des disparités sur le marché du travail peuvent émerger entre groupes d'origines différentes même si ceux-ci résident à même distance des bassins d'emplois. Ce résultat est le produit d'inégalités d'accès aux transports, qui procèdent elles-mêmes de la discrimination statistique pratiquée par les employeurs.
- Rupert & Wasmer [8] expliquent comment la fluidité du marché du logement affecte celle du marché du travail : si les individus ne peuvent déménager facilement pour se rapprocher de leur lieu de travail, ils sont conduits à n'accepter que les emplois situés dans un périmètre restreint, ce qui diminue en retour la création d'emploi. Les auteurs imputent à ce mécanisme une part importante des différentiels de taux de chômage entre l'Europe et les Etats-Unis où la mobilité résidentielle est relativement plus aisée.
- David, Janiak, & Wasmer [3] proposent quant à eux un mécanisme pour expliquer cette moindre mobilité européenne : ils montrent comment les anticipations de mobilité conduisent les individus à investir dans un capital social plus ou moins « portable » qui peut *in fine* rendre la mobilité géographique coûteuse en termes de sociabilité. Ils valident leur théorie en analysant des données issue du panel européen des

ménages.

- Rupert, Stancanelli, & Wasmer [7] montrent de quelle manière les durées du transport vers le lieu de travail affectent le salaire perçu. Leur analyse met l'accent sur l'importance du pouvoir de négociation des travailleurs. Par là-même, elle suggère que des coûts de transports élevés peuvent s'avérer un obstacle à la reprise d'emploi, obstacle inégalement distribué dans la population puisque certains groupes ont moins de pouvoir de négociation face aux employeurs.

Des travaux empiriques corroborent cette importance de l'espace pour la compréhension des phénomènes de discrimination et de ségrégation :

- Bonnet, Lalé, Safi, & Wasmer [1, 2] montrent que les candidats à la location d'un appartement reçoivent des réponses moins favorables des agences de location lorsqu'ils habitent une banlieue défavorisée. D'autre part, les agents immobiliers interviewés dans leur travail insistent sur (i) le caractère fréquent des pratiques de discrimination ethnique et (ii) l'inexistence d'une discrimination basée sur le seul critère résidentiel. Les auteurs interprètent ces résultats de la manière suivante : la discrimination fondée sur ce critère résidentiel est une manière inconsciente de pratiquer une forme de discrimination ethnique.
- L'étude de Fougère, Kramarz, Rathelot, & Safi [5] indique que, toutes choses égales par ailleurs, les choix résidentiels des immigrés sont davantage contraints que ceux des natifs. Plus précisément, ils montrent que les immigrés ont davantage de chance de résider dans une habitation à loyer modéré (HLM) que les natifs, mais que ceci devient moins vrai dans les villes où (i) l'offre de logement social est abondante et/ou (ii) la proportion de natifs est plus élevée. Sans prendre position sur les explications possibles, les auteurs soulignent que ces résultats ne sont pas incompatibles avec l'existence de pratiques discriminatoires.

## 5 Exploitation des résultats

Quatre articles ayant reçu le soutien du projet DISCRI-SEGRE ont déjà fait l'objet de publications dans des revues internationales à comité de lecture. Trois autres articles ont été publiés dans des revues à destination du grand public. Trois autres articles sont aujourd'hui disponibles sous forme de documents de travail. La liste de ces articles par statut de publication figure dans le résumé consolidé ainsi que dans le rapport en annexe.

Plusieurs autres travaux ayant initialement reçu le soutien du projet DISCRI-SEGRE sont actuellement en cours. Il serait trop long de les présenter ici ; leur description figure dans le rapport détaillé figurant en annexe du présent rapport.

## 6 Discussion

S'agissant des objectifs théoriques initiaux, le projet DISCRI-SEGRE a effectivement permis le développement de modèles économiques permettant de mieux cerner certaines facettes du fonctionnement local de la discrimination et de la ségrégation. Les interactions entre marchés du travail et marché du logement ainsi que l'inscription dans l'espace concret de la recherche de l'emploi ont été les principaux sujets d'analyse de cette recherche théorique, conformément aux objectifs initiaux.

La recherche empirique a permis d'établir des faits nouveaux s'agissant de la discrimination sur le marché du logement locatif et de la ségrégation dans le parc des logements sociaux. Toutefois, les différentes recherches empiriques du projet DISCRI-SEGRE n'ont pas pu ou n'ont pas encore donné toute leur mesure :

- L'étude de Diagne & Wasmer [4] ne décèle pas d'effet significatif des mesures d'accroissement de la diversité sociale dans le recrutement de Sciences-Po sur la réussite des élèves au baccalauréat. Cela s'explique vraisemblablement par le dispositif lui-même, trop sélectif pour modifier les incitations à

l'effort d'un grand nombre d'élèves.

- Les travaux de Bonnet, Lalé, Safi, & Wasmer [1, 2] avancent plusieurs interprétations possibles de leurs résultats. Des travaux ultérieurs doivent être menés pour départager ces différentes interprétations.
- Plusieurs travaux empiriques sont toujours en cours. Cela tient à la fois au fait que la collecte des données est un travail nécessairement étendu dans le temps et que l'analyse de ces données requiert souvent plusieurs mois avant de produire des résultats stables. On trouvera une description de ces travaux dans le rapport détaillé figurant en annexe du présent rapport.

## Références

- [1] Bonnet, F., Safi, M., Lalé, E., and Wasmer, E. (2011). À la recherche du locataire «ideal» : du droit aux pratiques en region parisienne. *Regards croisés sur l'économie*, 9 :216–227.
- [2] Bonnet, F., Safi, M., Lalé, E., and Wasmer, E. (2012). Better spatial than ethnic discrimination ! Reconciling audit's findings and interviews' findings in the French housing market.
- [3] David, Q., Janiak, A., and Wasmer, E. (2010). Local social capital and geographical mobility. *Journal of Urban Economics*, 68(2) :191–204.
- [4] Diagne, M. and Wasmer, E. (2010). Geographically-targeted affirmative action and incentive effects in French high schools.
- [5] Fougère, D., Kramarz, F., Rathelot, R., and Safi, M. (2011). Social housing and location choices of immigrants in france. *IZA Discussion Paper*, 5557.
- [6] Gautier, P. and Zenou, Y. (2010). Car ownership and the labor market of ethnic minorities. *Journal of Urban Economics*, 67(3) :392–403.
- [7] Rupert, P., Stancanelli, E., and Wasmer, E. (2009). Commuting, wages and bargaining power. *Annals of Economics and Statistics/Annales d'Économie et de Statistique*, pages 201–220.
- [8] Rupert, P. and Wasmer, E. (2012). Housing and the labor market : time to move and aggregate unemployment. *Journal of Monetary Economics*, 59(1) : ??–??